



15 rue Albert Morlon  
58.000 Nevers  
[58@se-unsa.org](mailto:58@se-unsa.org)

A Nevers, le 24 juin 2020

Objet : Demande d'un temps de concertation et d'échanges sur le mouvement des PE

Madame la Directrice Académique,

A l'UNSA Education et au SE UNSA, nous étions très inquiets des modifications de la gestion des personnels Education nationale avec la loi de transformation de la Fonction Publique. Nos doutes se concrétisent aujourd'hui, au travers du mouvement départemental des enseignants du premier degré.

En effet, il manque une étape essentielle avant la publication des résultats, une phase de concertation des personnels concernés et de leurs représentants.

Nous avons été contactés par de nombreux collègues concernés et nous remarquons des situations qui soulèvent de nombreuses questions, que ce soit à propos des barèmes, des priorités appliquées ou du fonctionnement du logiciel par rapport aux vœux larges et aux vœux par extension.

Nous constatons donc que certains collègues ont reçu des affectations qui pourraient être modifiées, ce qui peut engendrer des situations de mal-être, de tension, autant professionnelles que personnelles.

Nous vous demandons qu'un temps d'échange soit organisé afin de « vérifier » ensemble ces possibles situations problématiques pour le bien-être de nos collègues et de leurs futurs élèves.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Florent Moulinet  
secrétaire départemental  
de l'UNSA Education 58

Eric Guyot  
secrétaire départemental  
du SE-Unsa 58